

Barème des cotisations 2011-2012

Adultes perfectionnement

Pour les personnes licenciées dans un autre club

La cotisation intégrale en 1 ou plusieurs règlements est à effectuer lors de l'inscription

- **Adultes** (né avant le 1er juillet 1998): cotisation annuelle = 60 €
ou cotisation en 3 fois : 1^{er} = 30 €
2^{ème} = 30 €



Lors de l'inscription le pratiquant doit justifier d'une licence de la saison en cours et d'une Attestation médicale de non contre indication à la pratique de l'Aïkido.

La cotisation comprend :

- La participation aux cours adultes perfectionnement du lundi à Clouange (pour Hakamas à partir de la 2^{ième} année)

- Autorisation d'utilisation de l'image

L'association peut être amenée à réaliser des photos ou des films occasionnellement lors des cours, stages, galas ou toute autre manifestation, dans le cadre de la promotion de l'Aïkido et de notre association. Ces photos et ces vidéos, peuvent être exploitées sans contrepartie financière et en nombre illimité et sur tout type de support connu ou à venir. L'adhésion à l'association vaut pour autorisation.

- Extrait du règlement intérieur

L'association se dégage de toute responsabilité concernant les mineur(e)s dans les 3 cas suivants :

En dehors des heures de cours - si l'enfant ne s'est pas présenté au cours - en cas de cours annulé.

L'enseignant absent se fait remplacer pour que le cours ait bien lieu. Mais, même si cela est très rare un cours peut être annulé à cause d'un problème de dernière minute. C'est la raison pour laquelle les parents, ou le tuteur légal, doivent s'assurer de la présence de l'enseignant à chaque cours.

- Sécurité

Pour la sécurité et le confort de chacun, le comité et l'enseignant se gardent le droit de renvoyer immédiatement du cours toute personne qui compromettrait la pratique, ou qui aurai une attitude ou des propos déplacés ou dangereux.

Horaires des entraînements

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI
ADULTES	De 20h à 21h30 2er et 4 ^{ième} lundi Au dojo de Clouange	De 19h30 à 21h30 Au dojo de Clouange	De 19h30 à 21h30 Au dojo de Rombas
ADULTES PERFECTIONNEMENT Pour hakamas à partir 2 ^{ième} année	De 20h à 21h30 1er et 3 ^{ième} lundi Au dojo de Clouange		
ADOS ENFANTS		De 18h à 19h30 Au dojo de Clouange	

Club de Clouange

- Alain BACCO (section adultes) Enseignant, 5^{ème} Dan, BE 1 12 rue jean Jaurès 57120 Rombas
- Franco PADDEU (section enfants) Enseignant, 5^{ème} Dan, BE 1 35 rue des Ecoles 57300 Hagondange
- Alban Malou (section adultes) Enseignant 1^{er} Dan BF 19 Rue de la liberté 57525 Talange
- Christophe CHIESA Président 5 rue des vergers 57185 Clouange
- Nathalie KASPRZAK Secrétaire 23 rue de la République 57300 Hagondange
- Daniel DIJON Trésorier 2 rue des peupliers 57185 Clouange